PSB
PROFESSIONAL STANDARDS BOARD
For the Planning Profession in Canada

GUIDE DU CANDIDAT À L'EXAMEN PROFESSIONNEL DU CNP

Lisez attentivement le présent manuel avant d'exécuter le test pratique et l'examen professionnel.

ÉTAPE 1 : Vérifier les exigences de votre système

Afin de respecter les règlements en matière de santé publique liés à la COVID-19, la séance d'automne 2020 de l'examen professionnel aura lieu à distance le **lundi 21 septembre 2020**, au moyen de la technologie de surveillance en ligne de Mettl. Les candidats feront l'examen à leur domicile ou à un endroit accessible au moyen d'un ordinateur portable ou d'un ordinateur. **Vous devrez avoir accès à un ordinateur portable ou à un ordinateur, à un chargeur, à une caméra Web, à des fins de vérification de l'identité et de surveillance de l'examen, et à une connexion Internet fiable.** Consultez les directives ci-dessous pour vérifier les exigences de votre système.

La plateforme Mettl fera l'objet d'une surveillance qui permettra d'empêcher les candidats de tricher, grâce à la surveillance des flux d'images vidéo et Web en direct du candidat. Le surveillant observera les gestes du candidat au moyen d'une caméra Web ou d'alertes, si le candidat s'éloigne de la fenêtre d'examen.

Vérifiez si votre connexion Internet offre la vitesse requise pour effectuer l'examen professionnel.

- Vitesse de téléchargement requise pour effectuer le test de surveillance par caméra Web – Vitesse minimale : 512 kbps
- Vous pouvez vérifier votre vitesse Internet dans l'un des sites Web suivants :
  - http://bandwidthplace.com/
  - http://www.speedtest.net
- Assurez-vous qu'il n'y a aucune restriction pour le test Mettl sur le réseau, car il y a des blocages sur les ordinateurs de travail.

On conseille aux candidats d'utiliser la dernière version de Google Chrome et de Mozilla Firefox pour vivre une expérience harmonieuse pendant l'examen professionnel. Assurez-vous d'utiliser une des versions suivantes et accordez les permissions de pare-feu nécessaires pour autoriser toutes les demandes provenant de l'ensemble des sous-domaines de mettl.com. Pour télécharger la version la plus récente du logiciel, rendez-vous ici.

- Version de Chrome : 63 et versions supérieures
- Version de Firefox : 52 et versions supérieures

IMPORTANT : Les évaluations surveillées au moyen de Mettl ne sont pas prises en charge par les appareils mobiles (p. ex. téléphones cellulaires, téléphones intelligents ou tablettes) et ne sont pas compatibles avec les navigateurs Safari et Edge.

Pour de plus amples renseignements sur les exigences du système, rendez-vous ici.

Cliquez sur l'onglet « Check System Compatibility » pour être redirigé vers un lien de vérification du système.

1) Si la compatibilité du système est vérifiée, cliquez sur l'onglet « Start Test » pour être redirigé vers la page de test.
2) Si vous recevez le lien de test avant l'heure de début du test, vous pouvez tester votre système en utilisant l'option « Check System Compatibility » et maintenir votre système prêt. Les candidats peuvent ensuite commencer le test au moment voulu.
3) Rendez-vous ici pour connaître les étapes à suivre si une évaluation est lancée sur un navigateur **Google Chrome**. Rendez-vous ici pour connaître les étapes à suivre si une évaluation est lancée sur un navigateur **Mozilla Firefox**.

ÉTAPE 2 : Exécuter le test de pratique et les directives relatives à l'examen professionnel

TEST DE PRATIQUE

Cliquez sur le lien suivant pour effectuer le test de pratique :
https://tests.mettl.com/authenticateKey/1zvz8teeww

LOGICIEL D'EXAMEN PROFESSIONNEL METTL

1) Une fois le test des exigences de système terminé, vous verrez l'écran ci-dessous. Une fois que vous aurez cliqué sur le bouton « Next », vous serez dirigé vers une page de directives. Lisez attentivement et respectez toutes les directives présentées, jusqu'à ce que vous ayez terminé l'examen professionnel ou le test de pratique. Cliquez sur « Proceed » pour être dirigé vers la page d'inscription.

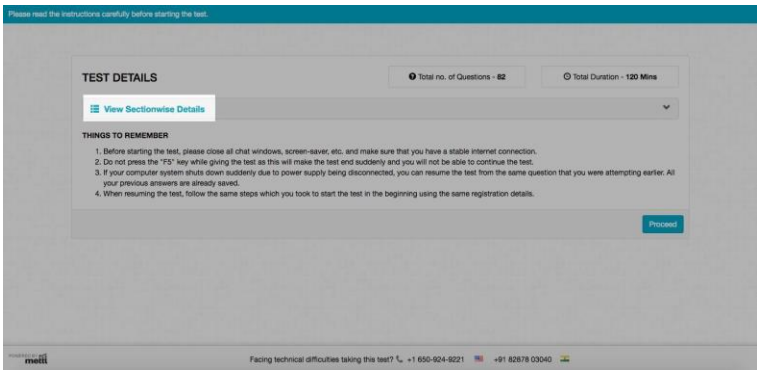

2) Entrez tous les renseignements pertinents ci-dessous et continuez en cliquant sur « Next ». Saisissez ici le même nom complet et le même identifiant de courriel que vous avez utilisés pour vous inscrire à l'examen professionnel.

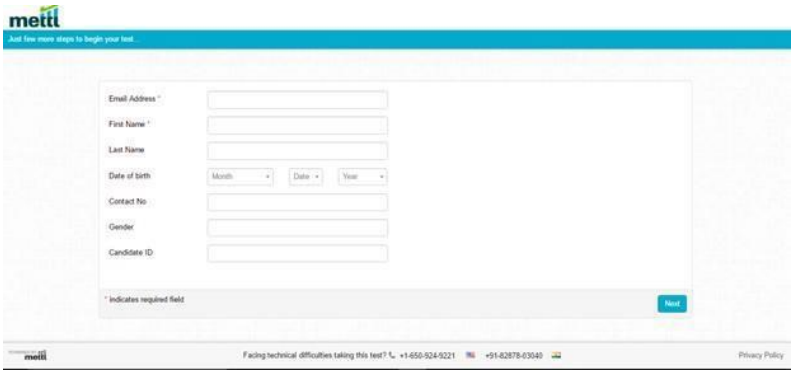

3) Vous serez redirigé vers la page des instantanés, où un instantané de votre visage et de votre pièce d'identité sera pris.

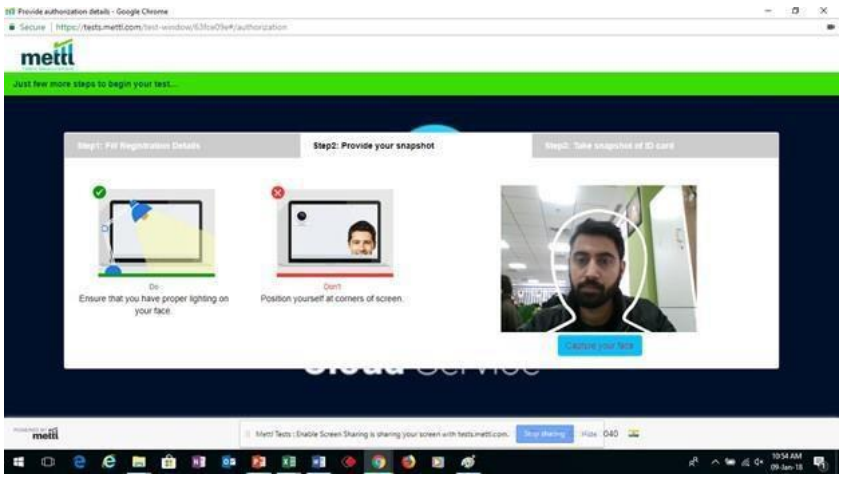

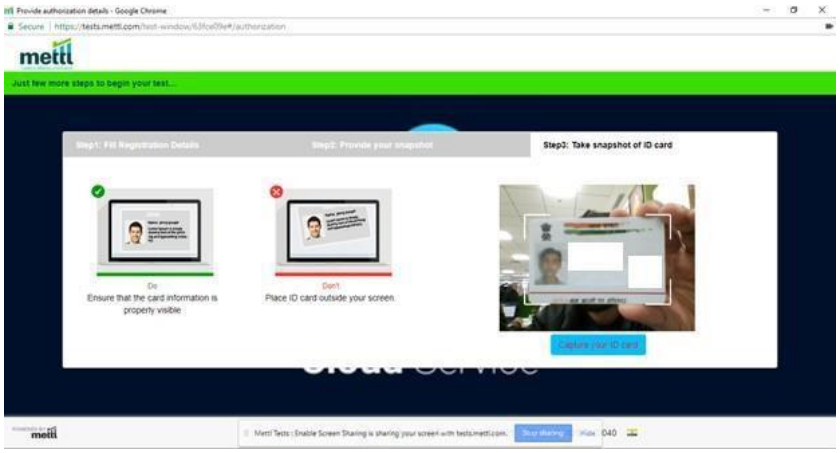

4) Après avoir présenté les instantanés, vous êtes dirigé vers la page des directives de la séance. Après avoir lu attentivement toutes les directives, vous pouvez commencer l'examen en cliquant sur l'onglet « Start Test ».

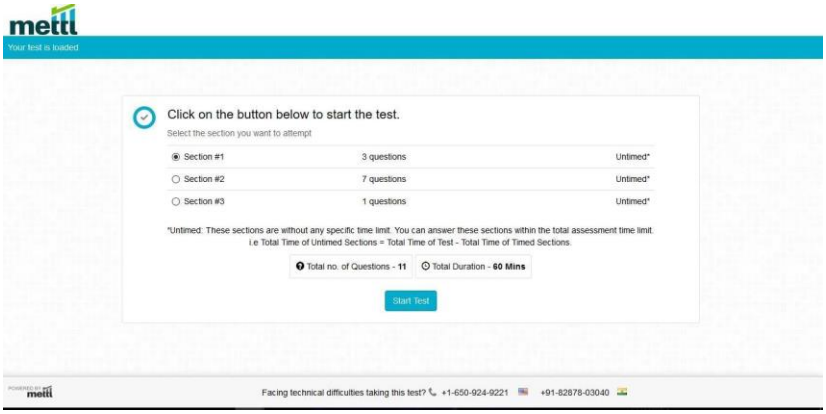

5) Une fois que vous aurez cliqué sur « Start Test », la fenêtre principale du test s'ouvrira et vous pourrez voir les renseignements suivants :
    a. Temps restant à l'examen, affiché dans le coin supérieur droit de la fenêtre de test.
    b. Onglet « Next Question » dans le coin inférieur droit de la fenêtre de test. Vous pouvez naviguer entre les questions en cliquant sur le numéro de question respectif.
    c. Onglet « Finish Test » dans le coin supérieur droit de la fenêtre de test.
    d. L'option « Revisit » vous aide à marquer une question qui peut être examinée plus tard, avant de terminer l'examen.
    e. Le statut de la question peut être connu grâce à la couleur affichée.
        i. Vert – question ayant donné lieu à une tentative de réponse
        ii. Orange – questions marquées comme devant être examinées
        iii. Gris – question n'ayant pas donné lieu à une tentative de réponse

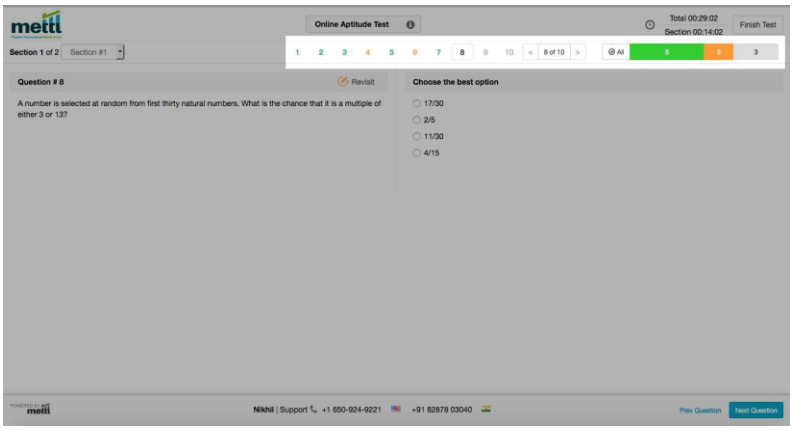

6) Lorsque vous êtes prêt à soumettre votre examen, vous pouvez le faire en cliquant sur « Finish Test » dans le coin supérieur droit de l'écran. Après avoir cliqué sur « Finish Test », vous serez dirigé vers la page « Test Summary ». Vous examinerez alors tous les détails et vous pourrez soit revenir en arrière en cliquant sur « Cancel », soit soumettre l'examen professionnel en cliquant sur « Yes, Finish Test ».

7) Après que vous aurez cliqué sur « Yes, Finish Test », l'écran ci-dessous s'affichera. Nous nous assurons que toutes vos réponses sont sauvegardées en toute sécurité sur nos serveurs, aux fins de traitement. Après quelques secondes, vous recevrez un message à l'écran indiquant « Your test has been submitted successfully ».

COMMENT SE PRÉPARER
Liste de contrôle de l'examen

JOUR PRÉCÉDANT L'EXAMEN

- **Examinez le manuel d'examen** : Tous les candidats doivent examiner et signer la dernière page du présent manuel d'ici le **mercredi 9 septembre 2020 à 17 h (HE)**. Si nous ne recevons pas d'entente signée, votre inscription sera jugée incomplète. Présentez votre entente signée et vos questions à info@psb-planningcanada.ca. Nous ne

pouvons pas garantir qu'on répondra à votre question après cette date limite.

- **Examinez la trousse de préparation à l'examen** : Nous avons élaboré une nouvelle trousse complète de préparation à l'examen qui, nous l'espérons, vous sera utile. Elle traite des types de questions que vous trouverez dans l'examen, des conseils d'autres candidats et des exemples de questions qui vous aideront à vous préparer. Dans notre site Web, vous pouvez télécharger ce qui suit :
  - **Nouveau guide d'étude**
  - **Lectures supplémentaires** pour compléter le matériel de l'étude
  - Vous devez être familiarisé avec le **Code de conduite professionnelle** de l'ICU. En outre, il pourrait vous être utile d'examiner le matériel du cours sur l'éthique et le professionnalisme (y compris les questions et les cas figurant à la fin de chaque module).
  - Nous avons également mis à disposition **du matériel supplémentaire concernant l'intérêt public**.
  - En répondant aux questions de l'examen, il est également utile de tenir compte des **compétences** de l'ICU mises en évidence (en particulier les compétences habilitantes). Soulignons qu'une copie papier du Code de conduite professionnelle et des compétences de l'ICU mises en évidence sera remise à tous les candidats pendant l'examen. Les surveillants remettront également ces documents aux personnes qui passent l'examen à l'extérieur de l'Ontario.

- **Familiarisez-vous avec le logiciel d'examen professionnel** : Assurez-vous d'effectuer le test de pratique d'ici le **mercredi 9 septembre 2020 à 17 h (HE)**. Cela permet d'assurer que vous vous sentez tout à fait à l'aise dans l'utilisation du logiciel d'examen avant la date de tenue de l'examen professionnel. Si vous éprouvez des difficultés, informez-nous à info@psb-planningcanada.ca avant le **mercredi 9 septembre 2020 à 17 h (HE)**. Le test de pratique sera supprimé après cette date, alors assurez-vous de le faire avant!

JOUR DE L'EXAMEN – LE LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020

Tous les candidats à l'examen professionnel de l'automne 2020 passeront l'examen à leur domicile ou dans un endroit accessible à l'aide d'un ordinateur portatif ou d'un ordinateur. **Un lien permettant d'avoir accès à l'examen professionnel sera envoyé par courriel la veille de la tenue de l'examen professionnel.** Communiquez avec nous immédiatement si vous ne recevez pas le lien une heure avant l'examen. Avant de commencer, vous aurez besoin de ce qui suit :

- **Ordinateur portable/Ordinateur muni d'une caméra Web fonctionnelle** : Vous devrez utiliser un ordinateur portatif ou un ordinateur pour passer l'examen professionnel. Si vous avez besoin d'aide pour obtenir les bonnes exigences techniques, vous devez nous informer à info@psb-planningcanada.ca d'ici le **vendredi 4 septembre 2020 à 17 h (HE)**.
- **Cordon d'alimentation** : Assurez-vous que votre ordinateur fonctionne au courant alternatif. ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE BATTERIE EST SUFFISAMMENT CHARGÉE!
- **Connexion Internet fiable**
- **Pièce d'identité valide émise par le gouvernement** : La pièce d'identité avec photo peut être une des pièces suivantes, pourvu qu'elle comprenne une photo et une

signature : Un passeport à jour (de n'importe quel pays) OU un permis de conduire valide (de n'importe quel pays) OU une carte santé canadienne valide (de toute province ou tout territoire).

Pendant l'examen professionnel, vous devez suivre toutes les directives. La plateforme Mettl sera observée par un surveillant « en direct » qui permettra de prévenir la tricherie, en surveillant les flux d'images vidéo et Web en direct du candidat. Il y aura aussi une fenêtre de clavardage au bas de la fenêtre, où vous pourrez interagir avec le surveillant. Le surveillant observera les gestes du candidat au moyen d'une caméra Web ou d'alertes, si le candidat s'éloigne de la fenêtre d'examen. Si vous ne respectez pas les règles, votre séance avortera et vous devrez vous inscrire de nouveau à l'examen professionnel. Si des problèmes d'intégrité sont mis en évidence pour l'examen, vous recevrez un courriel contenant des directives supplémentaires.

PSB
PROFESSIONAL STANDARDS BOARD
For the Planning Profession in Canada

AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

COMMENTAIRES RELATIFS À L'EXAMEN

Les candidats **ne recevront pas** de commentaires précis sur leur examen. Les candidats seront informés des sections de l'examen qu'ils ont réussies ou échouées. **Vous pouvez vous attendre à recevoir vos résultats deux semaines après l'examen professionnel.**

APPELS

Vous pouvez interjeter appel pour des raisons d'ordre procédural ou humanitaire seulement. Les raisons d'ordre procédural ou humanitaire comprennent un préavis trop court, l'omission de répondre aux besoins spéciaux d'un candidat ou une urgence familiale ou personnelle imprévue signalée au CNP dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date de l'examen professionnel. Cela ne comprend pas les difficultés techniques indépendantes de l'espace réservé à l'examen, comme les problèmes de fonctionnement de l'ordinateur portatif personnel ou une mauvaise connexion Internet.

ANNULATIONS/EXAMENS MANQUÉS

Dès que vous savez que vous manquerez la date de l'examen, communiquez avec le gestionnaire des opérations, par courriel, à operations@psb-planningcanada.ca, ou par téléphone, au 647-317-6924. Si vous nous informez avant 15 h 30 (HE) deux jours ouvrables avant la date de l'examen, il n'y aura aucune conséquence négative. Nous pouvons rembourser vos frais (prévoyez jusqu'à 30 jours) ou les conserver et vous inscrire à la prochaine séance. Si vous ne respectez pas cette date limite, vous serez considéré comme ayant choisi de ne pas passer l'examen et d'avoir utilisé une de vos tentatives; vos frais ne seront pas remboursés. Soulignons que si vous avez eu une urgence médicale, personnelle, familiale ou d'affaires après la date limite d'annulation, vous **devez** communiquer avec le bureau du CNP dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date de l'examen pour pouvoir interjeter appel pour des raisons humanitaires. Un comité d'appel examinera votre dossier pour déterminer si votre tentative sera annulée et si vous êtes admissible à un remboursement ou à un crédit en prévision de votre prochaine séance. En cas d'appel, on vous demandera de produire une preuve (comme une note du médecin, une lettre de votre employeur, etc.) de l'urgence.

PSB
PROFESSIONAL STANDARDS BOARD
For the Planning Profession in Canada

EXAMEN PROFESSIONNEL DU CNP
Règles de conduite

- Personne d'autre ne doit se trouver dans la pièce où vous passez l'examen professionnel.
- Les candidats doivent utiliser le lien de l'examen qui sera envoyé par courriel la veille de l'examen, au moins 20 minutes avant le début de l'examen.
- Les candidats doivent présenter leur pièce d'identité avec photo (pièce d'identité avec photo signée) à l'étape de la vérification de l'examen professionnel. La pièce d'identité avec photo peut être une des pièces suivantes, pourvu qu'elle comprenne une photo et une signature : Un passeport à jour (de n'importe quel pays) OU un permis de conduire valide (de n'importe quel pays) OU une carte santé canadienne valide (de toute province ou tout territoire).
- Aucune note ni aucun livre, porte-crayons ou téléphone cellulaire ne doit servir pendant l'examen professionnel.
- Les documents non autorisés comprennent, mais sans s'y limiter, les livres, les notes de cours ou les aide-mémoire. Les appareils électroniques non autorisés comprennent les suivants, mais sans s'y limiter : téléphones cellulaires; calculatrices; lecteurs MP3 (comme les iPod); assistants numériques personnels (« ANP », comme un Palm Pilot ou un BlackBerry); téléavertisseurs; dictionnaires électroniques; lecteurs de disques compacts; lecteurs de minidisques; montres intelligentes; et lunettes intelligentes.
- Les candidats qui se sentent malades ou qui pensent ne pas pouvoir poursuivre l'examen doivent le signaler à operations@psb-planningcanada.ca et suivre les étapes ci-dessous. Le bureau du CNP remplira un rapport d'incident, qui sera intégré au dossier du candidat. Le candidat doit immédiatement consulter une autorité médicale reconnue et obtenir un certificat médical. Le candidat doit transmettre la note médicale le jour suivant ou le plus tôt possible au Conseil des normes professionnelles, à operations@psb-planningcanada.ca.
- Pendant l'examen, si une urgence se présente, y compris des problèmes de santé nécessitant l'utilisation d'une ambulance ou des problèmes liés à la sécurité, le 911 doit être composé en premier lieu. En cas d'alarme incendie, il faut évacuer immédiatement. Communiquez avec le bureau à operations@psb-planningcanada.ca pour discuter et confirmer la reprise de l'examen.
- Si vous êtes en retard à l'examen, nous NE REPOUSSERONS PAS L'HEURE DE DÉBUT DE L'EXAMEN pour vous laisser vous installer.

LE CONSEIL DES NORMES PROFESSIONNELLES N'EST PAS RESPONSABLE DE L'INSTABILITÉ DES CONNEXIONS INTERNET.

PSB
PROFESSIONAL STANDARDS BOARD
For the Planning Profession in Canada

EXAMEN PROFESSIONNEL DU CNP

Exécution du test de pratique de l'examen professionnel et approbation des procédures relatives à la tricherie

La tricherie, selon la définition qu'en donne le Conseil des normes professionnelles, comprend les infractions suivantes :

- Détection de matériels (téléphones, tablettes, autres ordinateurs, aides à l'étude) autres que ceux autorisés pour l'examen sur un candidat, pendant l'examen. Cela comprend la consultation de pages Web non autorisées sur l'ordinateur utilisé pour passer l'examen professionnel.
- Communication des questions d'examen hors de la pièce d'examen.
- Toute tentative d'avoir accès aux questions ou aux renseignements par ruse, fraude ou supercherie, ou par tout acte contraire aux règles de prise de l'examen.
- Usurpation de l'identité ou tentative d'usurpation de l'identité d'un candidat, y compris le fait de participer à un tel acte et de s'en rendre complice.

Si une personne est surprise en délit de tricherie, la procédure suivante s'appliquera :

- L'examen du candidat sera revu et le candidat recevra immédiatement la note de zéro.
- Un formulaire de rapport d'incident sera rempli.
- Le CNP communiquera ensuite avec l'institut ou l'association provincial(e) ou territorial(e) (IAPT) du candidat. L'IAPT déterminera les prochaines étapes à suivre par le candidat, ainsi que le statut de son adhésion.

Le surveillant a le pouvoir discrétionnaire exclusif de déterminer si un candidat a commis une infraction correspondant à la définition du mot « tricherie ».

En apposant ma signature ci-dessous, je confirme que je comprends les directives décrites dans le Guide d'examen et que j'ai effectué le test de pratique. Je comprends que si j'ai une question ou une préoccupation concernant le logiciel d'examen professionnel ou le processus dans le cadre duquel l'examen professionnel est administré, je dois transmettre un courriel à info@psb-planningcanada.ca d'ici le **mercredi 9 septembre 2020 à 17 h (HE)**.

Nom : **Date :**